

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/12/2025 - 42092 - 2017 B 06462 - 830 713 269 - ICT HOLDING

42092

30 DEC. 2025

ICT HOLDING

50 RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conforme à l'original

 Mohamed
ELMKARI

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	370 000		370 000	77,90	370 000	87,47
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	370 000		370 000	77,90	370 000	87,47
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	54 353		54 353	11,44	31 668	7,49
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	22 593		22 593	4,76	5 392	1,27
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	3 638		3 638	0,77		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 505		2 505	0,53	2 801	0,66
Autres	11 430		11 430	2,41		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	10 441		10 441	2,20	13 128	3,10
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	104 960		104 960	22,10	52 990	12,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	474 960		474 960	100,00	422 990	100,00

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 500)		4 500	4 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		0,95	1,06
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		450	450
Réserves statutaires ou contractuelles		0,09	0,11
Réserves réglementées			
Autres réserves		107 068	83 462
Report à nouveau		22,54	19,73
Résultat de l'exercice		2 982	23 607
		0,63	5,58
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	115 000	112 018
		24,21	26,48
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		295 259	300 620
		62,17	71,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 702	7 028
Dettes fiscales et sociales		13,62	1,66
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			3 323
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			0,79
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	359 960	310 971
		75,79	73,52
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)		
	TOTAL PASSIF (I à V)	474 960	422 990
		100,00	100,00

ICT HOLDING

50 RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conforme à l'Original

 **ELMKARI**

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 474 960,10 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 981,56 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/06/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 370 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	370 000			370 000
TOTAL	370 000			370 000

3.2 - Etat des créances = 94 519

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	94 519	94 519	
TOTAL	94 519	94 519	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 11 430

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	11 430
Disponibilités	
TOTAL	11 430

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 4 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 359 960

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	295 259	295 259		
Fournisseurs	64 702	64 702		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	359 960	359 960		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 75 256

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	11 454
Fournisseurs	63 802
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	75 256

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 169 190**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	169 190	100,00 %
TOTAL	169 190	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 526

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	5 156		5 156
Résultat financier	-1 649		-1 649
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	3 508	526	2 982

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 11 430

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	11 430
Rabais remises ristour. a obtenir(409800)	11 430
TOTAL	11 430

8.2 - Charges à payer = 75 256

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	11 454
Interets courus(455800)	11 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	63 802
Fournisseurs fnp(408100)	63 802
TOTAL	75 256

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 24 juin
À neuf heures

Au siège social,

Les associés de la Société par actions simplifiée ICT HOLDING au capital de 4 500 € divisé en 450 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation verbale du Président

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents

Monsieur EL MKARI Jihad préside la réunion en sa qualité de Président

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 450 actions sur les 450 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée peut valablement délibérer

Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Feuille de présence à l'Assemblée
- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président. Visé à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Affectation des résultats.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Les actionnaires sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaissent la validité de la convocation verbale à la présente réunion.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Présidence

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice de 2 982 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

La collectivité des actionnaires constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées au nouveau code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate qu'aucune rémunération n'a été attribuée au Président au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

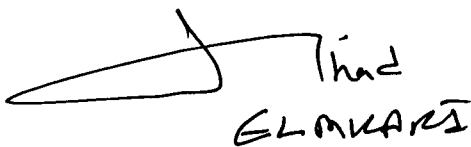
CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par les autres actionnaires, après lecture.


Thad
ELMAKARI

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 juin 2025

Chère Actionnaire,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Chiffre d'Affaires	169 190€	204 495 €
Résultat d'Exploitation	5 156€	37 953 €
Résultat Financier	-1 649€	-5 180 €
Résultat Exceptionnel	- €	-5 000 €
Résultat Net	2 982€	23 607 €

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La société enregistre une baisse de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution a impacté les résultats, bien que l'exploitation demeure bénéficiaire. La société est confrontée à des difficultés financières persistantes. Des mesures de redressement sont à l'étude afin d'améliorer la rentabilité et de rétablir un équilibre financier pérenne.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'exercice 2025 s'annonce particulièrement tendu sur le plan financier, en raison de contraintes de trésorerie et d'un contexte économique incertain.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement significatif n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

REGLEMENTS FOURNISSEURS

Les délais convenus avec nos fournisseurs sont de 30 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves »

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ART 39-4 du CGI

Aucune charge visée à l'article 39-4 du CGI n'a fait l'objet de réintégration dans le cadre du résultat fiscal de l'exercice.

M. EL MKARI Jihad
Le Président



ELMKARI